

Les Machinistes ratifient une entente avec Lockheed Martin Canada

Lundi 21 mars 2016

À publier immédiatement

Montréal, QC – Les membres de la section locale 2309 de l'AIM ont ratifié une entente de deux ans prévoyant un réexamen des salaires et ont négocié la première année de leur prochain contrat de travail avec Lockheed Martin Canada. « Les salaires seront revus les quatrième et cinquième années de l'actuelle entente de cinq ans. Nous avons aussi négocié une augmentation de salaire pour la première année de la prochaine convention collective », explique Fred Hospes, président et directeur général du district 140 des transports de l'AIM.

La première année prévoit une augmentation de salaire de 3 % à compter du 18 janvier 2016 et une augmentation de salaire de 3 % la deuxième année à compter du 16 janvier 2017. L'entente prévoit aussi deux montants forfaitaires totalisant 2 500 \$ ainsi qu'une augmentation de salaires de 3 % à compter du 15 janvier 2018.

« Je me dois de féliciter notre équipe de négociateurs pour tout son travail, a ajouté M. Hospes. Nos négociateurs se sont montrés déterminés à obtenir une entente avantageuse pour nos membres et leur détermination a porté fruit. »

Lockheed Martin Commercial Engine Solutions (LMCES) a commencé ses activités de maintenance, de réparation et de remise en état (MRR) à Montréal en 2013 après avoir acheté les anciens ateliers d'Aveos. Les installations de Montréal fournissent une pleine gamme de services MRR, dont la réparation des moteurs des CFM56-2 et -5 et CF 34 entre autres aéronefs militaires et commerciaux.

-30-

Renseignements :

Fred Hospes, président et directeur général pour le district 140 des transports de l'AIM

604 448-0721 ou 778 829-8140

Bill Trbovich, directeur des communications de l'AIM

416 386-1789, poste 6331 ou 416 735-9765